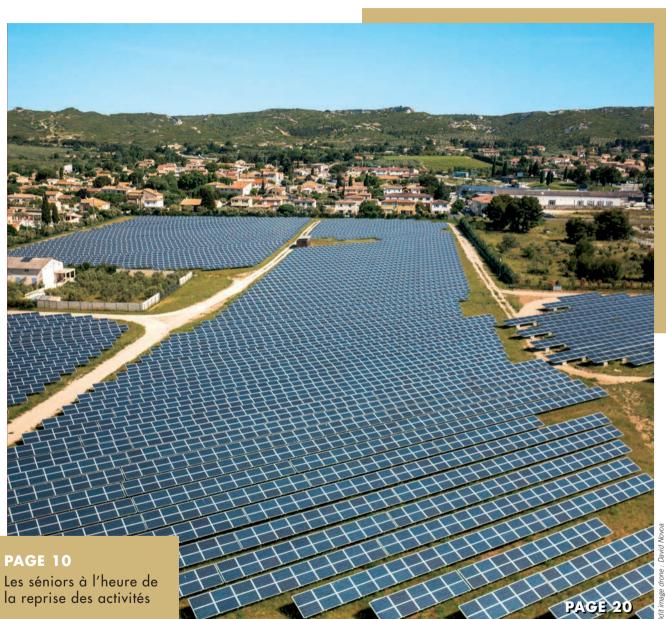
mantesada

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA FARE LES OLIVIERS - DÉCEMBRE 2021



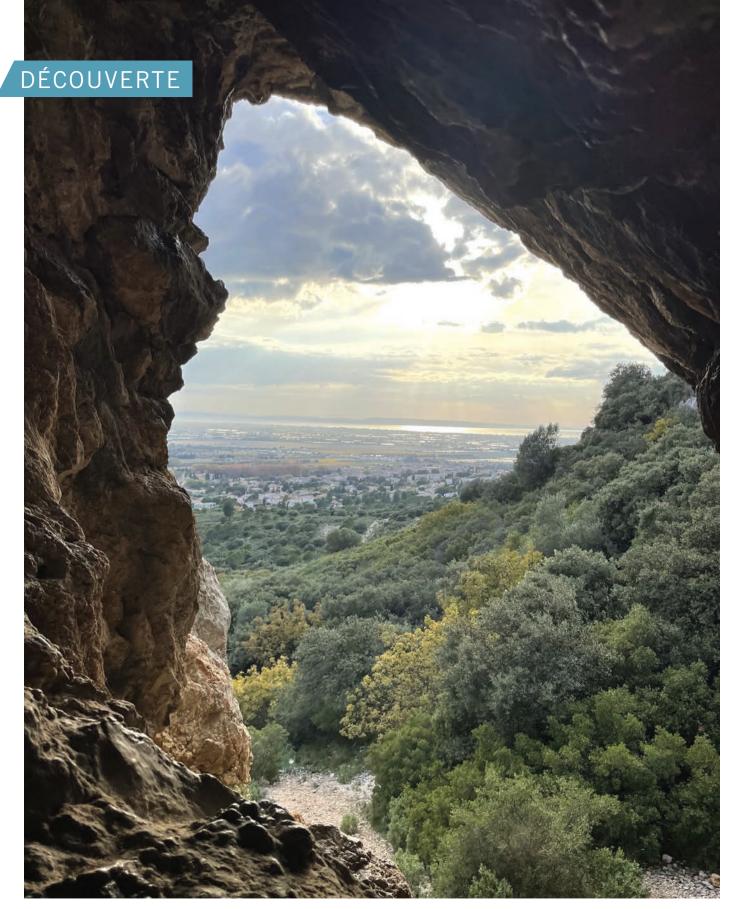
PAGE 16

10^{ème} anniversaire du jumelage avec Garfe

PAGE 18

Villes et villages fleuris : La Fare les Oliviers en quête de sa première fleur!

Extension de la centrale photovoltaïque



Journal d'information municipal édité par la Mairie de La Fare-les-Oliviers, place Camille-Pelletan, 13580 La Fare-les-Oliviers - Directeur de la publication : Olivier Guirou - Comité de rédaction : Service communication - Photos : Ville de La Fare-les-Oliviers, Fotolia, Artcom - Conception et direction artistique : Artcom - Impression : Imprimerie Masson - Dépôt légal : Juin 2013 - Tirage : 4.100 exemplaires - Décembre 2021 - N°89



Bon bout d'an!

Chers Farengues, chers Farencs

Le temps de Noël est arrivé et, pendant cette période de fêtes et de repas en famille, nous sommes toujours « tracassés » (comme on dit chez nous) par une toute petite bête qu'ils ont appelée COVID. Ce virus dont on n'arrive pas à se débarrasser, avec ses nombreux variants et les incertitudes qui pèsent sur notre vie sociale... Je me réjouis donc que l'Office Municipal de la Culture ait pu maintenir sa Foire aux Santons et Marché de Noël en novembre. L'ACAF a également organisé son Marché de Noël dans le centre du village en décembre. Grâce à ces 2 événements, nous avons pu retrouver la magie des fêtes, malgré l'obligation de pass-sanitaire et de port du masque. Drôle de période que nous vivons!!

Autre sujet d'inquiétude, la Métropole, dont les règles absurdes sont en train de s'assouplir un petit peu car les communes conserveraient, si le parlement vote la loi, les compétences de proximité. En effet, depuis la création de la Métropole, je me bats aux côtés de mes collègues maires pour conserver la gestion de la voirie, de l'éclairage public et des espaces verts. On revient donc à un peu plus de raison pour la gestion des compétences, mais nous avons toujours une épée de Damoclès au- dessus de la tête : les finances, car le président et ses ministres pensent que c'est aux communes de financer le déficit de cette « Monstropole », ce que nous, maires, refusons absolument.

Ensuite, un peu d'optimisme, bienvenu en cette période de fêtes. Après la rénovation de la chapelle Sainte-Rosalie, nous allons commencer les travaux de sécurisation et de rénovation de l'église Saint-Sauveur. Ce chantier provoquera certainement quelques désagréments, mais il permettra de rendre tout son lustre à notre église qui veille sur les Farencs depuis 1734

Et pour terminer, un mot sur le chantier de l'école Paul Doumer. Depuis la rentrée, les élèves déjeunent dans leur nouveau réfectoire dont les travaux se sont achevés au cours de l'été. Le reste du chantier se poursuit sur un bon rythme et la « remise des clés » est toujours prévue fin 2022. Les fêtes de fin d'année en 2022 devraient donc marquer un nouveau départ pour l'école Paul Doumer!

En attendant de vous retrouver en 2022, je vous souhaite de bonnes fêtes et un bon bout d'an.



Olivier Guirou Maire de La Fare-les-Oliviers 1^{er} vice-président du Conseil de Territoire du Pays Salonais



8 La chasse, quelques informations pratiques sur la commune

- **10** Les seniors à l'heure de la reprise des activités
- **12** L'épicerie du cœur se dote d'un nouvel espace de convivialité



Village en action

- **13** Toutes les couleurs de La Fare les Oliviers
- **14** La déchèterie, nouveautés 2022
- **18** Villes et villages fleuris : La Fare en quête de sa première fleur
- **20** Inauguration de l'extension de la centrale photovoltaïque



16 10^{ème} anniversaire de jumelage avec Garfe



21 Allo Renov'énergie

- **21** Élections 2022
- 22 Pré-inscriptions scolaires
- 22 Modification n°9 du PLU
- 23 Le Bus à la demande
- 23 Marché du samedi matin
- **24** Accompagnement des entreprises dans la sortie de crise
- 24 Cérémonie des vœux
- **24** Fermeture des services municipaux
- 25 État civil
- **26** Tribunes
- 27 Conseil municipal
- 28 Téléthon 2021

EN BREF



Une édition réussie du forum des associations

Pour cette édition 2021, le forum des associations a connu une participation exceptionnelle avec plus de 1000 visiteurs pendant l'après-midi du 11 septembre. Le service sport, associations, jeunesse a salué l'implication des associations, toujours aussi mobilisées et impliquées dans la vie du village. Ce moment de rencontres et d'échanges a été apprécié de tous.

Le goûter de Sainte-Rosalie fait son retour!

Le 3 septembre, le centre culturel Jean Bernard a ouvert ses portes pour accueillir le goûter de la Sainte Rosalie. C'est avec grand plaisir que le CCAS a organisé cet événement pour nos seniors, privés de leurs animations traditionnelles depuis de longs mois.

Le bonheur de se retrouver se lisait sur tous les visages et les convives ont rapidement retrouvé leurs habitudes sur la piste de danse, où la musique a résonné jusqu'en début de soirée.



Peintres en liberté - Résilience et solidarité!

Cette année, le thème du concours de peintres amateurs a permis d'illustrer des valeurs qui ont pris tout leur sens depuis le début de la crise sanitaire. Les participants ont travaillé pendant une semaine sur le thème de « Notre Patrimoine, Résilience et Solidarité » avant de présenter leurs œuvres devant le jury le samedi 18 septembre.

Lauréats 2021

Adultes – acrylique et gouache : Jean-Luc Dambrin

Adultes – aquarelle, pastel, fusain et encre : Valérie Mourou

Adultes – huile et autres techniques : Tej Bhatnagar

Jeunes 6-18 ans :

Lina Sarda

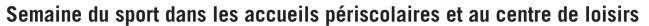
Maison de retraite – techniques libres : Madame Lubrano

Prix du Public : Claude Hassler









Au mois d'octobre, c'est toute une semaine qui a été consacrée au sport et aux activités physiques aux accueils périscolaires et au centre de loisirs. Les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont pu essayer différents sports : golf, foot, baseball, cirque, volley, acrosport, sans oublier une journée exceptionnelle où le centre de loisirs s'est transformé en parc de structures gonflables pour le plus grand plaisir des enfants !



Une collecte pour la banque alimentaire

Fin novembre, la Croix Rouge a organisé une collecte au profit de la Banque Alimentaire de Marseille.

Grâce aux dons reçus sur ces 2 jours, ce sont 170 cartons, soit 2,5 tonnes de produits de première nécessité, qui donneront un peu de réconfort à des familles en difficulté dans les Bouches-du-Rhône pendant l'hiver.

Un grand merci également aux jeunes du conseil municipal junior qui ont prêté main forte aux bénévoles de la Croix Rouge!



Semaine de sensibilisation à la déficience visuelle

Au mois d'octobre, les élèves de l'accueil périscolaire de l'école élémentaire Paul Doumer ont participé à une sensibilisation au handicap visuel organisée en partenariat avec Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse et l'Association Valentin Haüy.

Les ateliers mis en place avaient pour objectif d'aider les enfants à mieux appréhender les difficultés rencontrées par des personnes aveugles ou malvoyantes : découverte de la lecture en braille, démonstration avec un chien guide d'aveugle, témoignages de personnes non-voyantes



FN BRFF

Noël du CCAS

Les traditionnels colis de Noël ont été distribués les 6 et 7 décembre au foyer Désiré Graziano en présence des élus et des agents du CCAS. Malheureusement avec la forte augmentation du nombre de cas positifs début décembre et les nouvelles mesures sanitaires, l'équipe municipale a été contrainte d'annuler le repas de noël des anciens qui devait avoir lieu le samedi 11 décembre.

Les personnes inscrites au repas ont été contactées par les agents du CCAS et Monsieur le Maire a souhaité leur offrir un colis de Bonne Année qui sera distribué fin janvier.





"Ville européenne du sport"

Fin septembre, les conseillers municipaux juniors ont inauguré les panneaux d'entrée de ville "Ville Européenne du Sport" en compagnie de Monsieur le Maire Olivier Guirou, Robert De Vita, président d'ACES France et des élus au sport Marie Aude Mestre, Eric Spinelly et Denis Palmerini.

En dépit des difficultés liées à la crise sanitaire, les associations et les services municipaux ont fait leur maximum pour que 2021 soit malgré tout une année sportive!







Très belle affluence pour la Foire aux Santons et Marché de Noël

La salle Jean Bernard a revêtu ses habits de Noël les 20 et 21 novembre pour la Foire aux Santons et Marché de Noël de l'Office Municipal de la Culture.

Une trentaine d'exposants était présente cette année pour accueillir les 1600 visiteurs qui sont venus flâner dans les allées au cours du week-end pour trouver quelques idées de cadeaux de Noël ou compléter leurs crèches provençales.

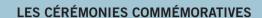
Les animations pour enfants ont également eu du succès. Peinture sur santons, création de décorations, de quoi commencer à se mettre dans l'ambiance de Noël!

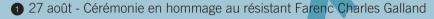


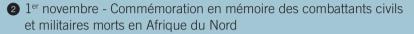


LES INSTANTANÉS









3 11 novembre - Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918»



LES SOIRÉES OMC

4 3 septembre : Présentation de saison culturelle avec « Macadam Bazar : ça ne finira jamais ! »

5 15 octobre : ouverture de saison avec « *Danse n' Speak Easy* » de « *Wanted Posse* »

6 26 novembre : soirée Téléthon avec l'Eçole Municipale de Musique d'Art et de Danse









Quelques informations pratiques sur la commune

Les services municipaux sont régulièrement sollicités par des habitants qui s'interrogent au sujet de la chasse. Quand est-elle est autorisée ? Existe-t-il des zones interdites à la chasse ? Voici quelques informations pratiques qui permettront de répondre à certaines questions que vous pouvez vous poser.

Où peut-on se promener sans rencontrer de chasseurs?

Sur la commune de La Fare les Oliviers, la chasse est pratiquée **en colline et sur les bords de l'Arc**. On peut néanmoins s'y promener toute l'année, même en période de chasse

En colline, 2 sites sont réservés aux promeneurs. Il n'y a pas d'activité de chasse :

- Aux abords du Castellas
- Autour du site de Sainte Rosalie

La plaine agricole n'est plus un domaine de chasse, mais il existe encore des postes le long de l'Arc sur des terrains privés.

Par ailleurs, des **battues administratives** sont réalisées ponctuellement **sur autorisation préfectorale** contre la prolifération des sangliers (parfois hors période de chasse). Ces battues ont lieu notamment si des dégradations de cultures sont constatées. Les chasseurs sont dans l'obligation de les signaler à l'aide de panneaux.

Jours de chasse - ça chasse ou pas aujourd'hui?

Une certaine incompréhension règne concernant les « *jours de chasse* » autorisés. Sachez que pendant la période de chasse, des coups de fusil peuvent résonner tous les jours en colline.

• La chasse au gibier (lapin, perdrix, faisan, sanglier...) est autorisée les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés jusqu'au 9 janvier 2022.

Parfois vous entendez des coups de fusil en dehors de ces jours ?

• La chasse aux oiseaux de passage (bécasses, grives, tourterelles ...) « au poste » (à des postes fixes) est autorisée **tous les jours jusqu'au 13 février 2022.**

Quelques conseils à respecter lorsque vous vous promenez en colline en période de chasse

- Privilégiez les chemins et respectez la signalisation (zone piégée, terrain privé ...).
- Préférez des vêtements de couleur vive. Vous pourrez repérer les chasseurs grâce à leur casquette ou gilet orange fluo, équipement obligatoire.
- Tenez vos chiens



Une réglementation stricte

L'association des Chasseurs du Castellas a interdit l'utilisation de carabines sur la commune, considérant que leur grande portée est à raison incompatible avec la présence des promeneurs. Seuls les fusils sont autorisés. Elle a également renoncé aux battues en colline (ne s'applique pas à la commune de Lançon Provence). La chasse est une activité strictement encadrée. Pas moins de 243 pages du Code de l'Environnement y sont consacrées. Avant d'obtenir le permis, il faut se soumettre à une formation théorique et pratique et, depuis 2019, les chasseurs sont aussi soumis à une formation à la sécurité obligatoire.





Vous pouvez lire le règlement de chasse de l'Association des Chasseurs du Castellas sur le site de la commune : www.lafarelesoliviers.com/wp-content/uploads/2021/09/reglement-chasse-2021-2022.pdf

Des gardes particuliers veillent au respect de la réglementation

2 gardes particuliers sont habilités à relever les infractions au règlement de chasse et à dresser des procès-verbaux. Au même titre que le permis de conduire, le permis de chasse peut être retiré en cas de faute grave de la part d'un chasseur. Les gardes peuvent également verbaliser les promeneurs en cas de non-respect des interdictions les concernant (tenue des chiens, utilisation d'un véhicule à moteur, non-respect des interdictions pendant la saison des feux de forêt ...).

Une présence en colline toute l'année

L'association de chasse s'active toute l'année en colline pour nourrir les animaux et entretenir les chemins, les agrainoirs et les points d'eau. Son action permet de maintenir une population de gibier sauvage (lapins, perdrix...) qu'il est courant de croiser en colline.

27 champs sont cultivés (blé, prairie) par les chasseurs et permettent de nourrir les animaux présents en colline. Pour faciliter le renouvellement des espèces, 2000 animaux (faisans, perdrix et lapins) sont introduits par les chasseurs chaque année. Ces derniers participent également à la régulation des populations susceptibles de fragiliser l'écosystème ou devenir une nuisance pour l'homme. Des piégeurs agréés agissent sur les populations de blaireaux et de renards dont le nombre de prélèvements est strictement encadré par la Préfecture. Les pièges sont placés à l'écart des chemins et signalés.





à l'heure de la reprise des activités

Après un an et demi de fermeture, le foyer Désiré Graziano a rouvert ses portes au mois de novembre. Un grand soulagement pour nos seniors, ravis de retrouver ce lien social qui leur a tant manqué pendant la crise sanitaire. Le minibus des seniors a également repris du service pour les personnes à mobilité réduite n'ayant pas leur propre mode de transport.

Le minibus des seniors reprend la route

Pour faciliter l'accès à l'ensemble des animations ainsi qu'aux différents services dans le village, le minibus sillonne de nouveau les routes de La Fare les Olivers plusieurs jours par semaine.

Transport au foyer à la demande

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, le minibus peut assurer le transport au foyer les mercredis et jeudis pour que vous puissiez participer au repas hebdomadaire et aux animations proposées.

Circuit autour du village

Vous avez un rendez-vous médical? Vous souhaitez faire vos courses? Vous pouvez utiliser le minibus des seniors les mardis et jeudis matin. Grâce au circuit prédéfini qui dessert tout le village, il y a forcément un arrêt à côté de chez vous! Retrouvez la carte et les horaires sur le site de la commune: https://www.lafarelesoliviers.com/seniors/



Pour plus d'informations : 04 86 64 82 82 / ccas@lafarelesoliviers.fr







Se retrouver autour d'un repas*

Après de longs mois de fermeture, les retrouvailles à la réouverture du foyer étaient joyeuses. Tous les mercredis, les personnes âgées de 65 ans et plus, peuvent déjeuner au restaurant des anciens. Les menus proposés par la cuisine centrale permettent de créer encore plus de plaisir pendant ce moment de partage : tartiflette, canard confit, couscous, choucroute ... les recettes sont conviviales !

Pour vous inscrire, vous pouvez contacter le CCAS : 04 86 64 82 82 / ccas@lafarelesoliviers.fr

Participer aux animations du foyer*

Le loto est de retour!

En parallèle, l'ES13 (Energie Solidaire 13) a repris ses séances de loto hebdomadaires. Les bénévoles avaient hâte de pouvoir accueillir de nouveau leurs adhérents et c'est carton plein pour cette reprise! Tous les jeudis après-midi, les seniors peuvent participer au loto et ainsi passer un moment agréable à jouer ensemble.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'ES13 : 06 71 59 52 06

Les ateliers d'informatique reviennent

Le confinement a permis de montrer à quel point les nouvelles technologies sont devenues indispensables aujourd'hui.

Garder le lien avec les amis et la famille, effectuer des formalités administratives, commander ses courses en ligne, les outils numériques sont devenus incontournables. Ordinateur, tablette, smartphone, ... nous vivons dans un monde hyper connecté qui peut parfois paraître inaccessible.

Nos seniors sont donc soulagés de pouvoir reprendre leurs

Nos seniors sont donc soulagés de pouvoir reprendre leurs cours d'informatique le mercredi après-midi – initiation ou perfectionnement, ces ateliers animés par des bénévoles sont ouverts à tous!



Renseignements auprès du CCAS : 04 86 64 82 82 / ccas@lafarelesoliviers.fr



* Pour accéder à ces animations, un pass sanitaire valide est obligatoire.



L'épicerie du cœur se dote d'un nouvel espace de convivialité

Au mois de juin, l'Epicerie du Cœur a subi une belle transformation qui lui permettra de développer son activité au cours des prochains mois.

Les locaux ont d'abord bénéficié de travaux de rafraîchissement dont ils avaient grandement besoin. En parallèle, l'épicerie a été équipée d'une nouvelle cuisine qui lui permettra de reprendre ses ateliers autour de l'équilibre alimentaire et de recettes simples à réaliser.

L'Epicerie du Cœur est connue principalement pour ses services d'aide alimentaire, mais ses missions vont pourtant bien au-delà. Une action solidaire plus vaste se met en place pour accompagner les familles dans ce lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges d'informations.

Grâce aux aménagements réalisés, les bénéficiaires de l'épicerie et des services du CCAS pourront participer à des ateliers animés par Laurence Rosmarino, conseillère municipale et diététicienne diplômée. Ils permettront notamment de promouvoir l'autonomie et la dignité car l'exclusion économique s'accompagne souvent d'isolement, de fragilité morale ou de perte de confiance.

Silvia Barata, adjointe déléguée à l'action sociale et à l'emploi se félicite de la reprise des ateliers, suspendus faute de locaux. « Nous pourrons aborder de nombreuses thématiques pendant les ateliers : la nutrition et la santé, mais aussi les économies d'énergie ou encore l'estime de soi. Nous espérons également organiser des ateliers de création de CV et de simulation d'entretien d'embauche avec le Relais Emploi dont les missions sont souvent complémentaires à celles du CCAS ».

Cette nouvelle pièce pourra également servir de simple espace d'accueil et d'écoute. Les agents du CCAS et les bénévoles de l'épicerie disposeront d'un endroit calme et accueillant pour discuter avec les bénéficiaires autour d'un café ou un thé.



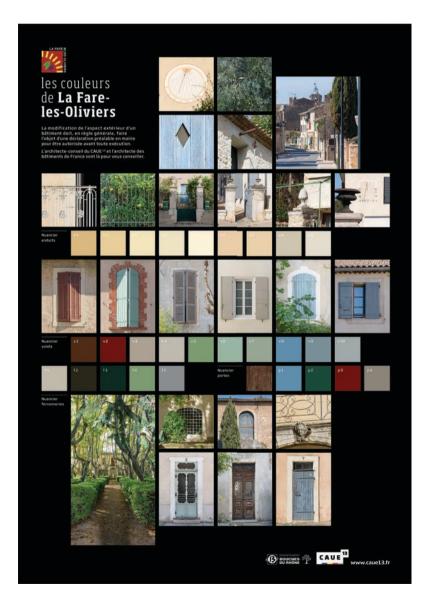
L'épicerie du Cœur accompagne les familles en difficulté

Créée en 2011, l'épicerie vient en aide aux familles farenques en difficulté.

Elles bénéficient des services de l'épicerie où elles peuvent trouver des produits alimentaires et non-alimentaires à des prix très modiques. En 2020, l'épicerie distribue des denrées à plus de 47 foyers, ce qui représente 93 personnes sur la commune.

Toutes les couleurs de La Fare les Oliviers

Au mois de septembre, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône a remis à la commune une « palette » de couleurs propre au patrimoine bâti du village. Il s'agit d'un outil précieux qui a pour objectif d'aider les habitants à mettre leurs façades en harmonie avec le contexte villageois.



Teinte sable pour une façade ornée d'un cadran solaire, gris-vert inspiré de l'olivier pour des volets, légèrement plus soutenu pour des ferronneries sur un mur-bahut... C'est toute une gamme de couleurs, issue d'une histoire, d'un terroir et de pratiques locales, qui fait l'identité de La Fare les Oliviers. On la perçoit sans vraiment la voir.

Et pourtant, la couleur des façades contribue au caractère d'un village ou d'une ville. Véritable carnet de références chromatiques pour les enduits, les ferronneries et les menuiseries, cette nouvelle palette de couleurs réalisée par le CAUE 13 met en évidence les couleurs locales propres à la Fare les Oliviers. Elle constitue une gamme de nuances permettant à chacun de faire son choix en accord avec l'environnement paysager et bâti de la commune.

Exposée depuis le mois de septembre en mairie sous la forme d'un grand tableau, cette palette de couleurs sera annexée au PLU afin de proposer des exemples in situ à tout porteur de projet de construction ou de rénovation. Il lui permet, avec l'aide de l'architecte-conseil du CAUE (lors de ses permanences gratuites) et des services de l'urbanisme de la ville de conformer ses choix à l'esprit des lieux, l'esprit de La Fare-les-Oliviers.



Vous pouvez consulter la palette sur le site du CAUE : https://www.caue13.fr/les-couleurs-de-la-fare-les-oliviers.

Permanences de l'architecte conseil

Le premier mardi du mois, l'après-midi sur rendez-vous : 04.90.45.50.34 ou urbanisme@lafarelesoliviers.fr

VILLAGE EN ACTION



La déchèterie, nouveautés 2022



À compter du 2 janvier 2022, les horaires d'accès des déchèteries de la Fare les Oliviers, Lamanon, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas et Salon-de-Provence sont modifiés. Dans le même temps, d'autres conditions d'accès évoluent ou sont à rappeler.

- Fermée le Lundi
- Ouverture :
- de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du mardi au samedi l'hiver.
- de 8h à 12h et de 14h à 18h du mardi au samedi l'été.
- Le dimanche, toute l'année, ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
- Les jours fériés, ouverte de 8h30 à 12h uniquement.

Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre - Fermée : 1^{er} mai Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars Fermée : 25 décembre, 1^{er} janvier

La sectorisation pour les professionnels

Déchèteries	Commune sur laquelle est situé le siège de l'entrepris
MALLEMORT	Alleins, Charleval, Mallemort, Sénas*, Vernègues
LAMANON	Eyguières*, Lamanon, Sénas*
PÉLISSANNE	Aurons, La Barben, Pélissanne
SALON-DE-PROVENCE	Salon-de-Provence*, Lançon-Provence*
SALON-DE-PROVENCE II **	Salon-de-Provence*, Eyguières*
SAINT-CHAMAS	Saint-Chamas
LA FARE LES OLIVIERS	La Fare les Oliviers, Lançon-Provence*, Velaux*
ROGNAC	Berre l'Etang, Rognac, Velaux*

^{*} Les professionnels de ces communes ont accès à deux déchèteries au choix.

AUTRE NOUVEAUTE:

Plus aucune sectorisation, dès le 2 janvier 2022, les particuliers du Territoire du Pays Salonais pourront se rendre indifféremment sur l'une des 7 déchèteries du Pays Salonais. La sectorisation n'existera plus. Les professionnels devront se rendre à la déchèterie à laquelle leur siège social est rattaché.

L'accueil des professionnels se fera selon ces horaires du mardi au vendredi uniquement.

Ils n'auront pas accès à la déchèterie les jours fériés.

^{**} La nouvelle décheterie SALON II ouvrira ses portes au cours du 2ème semestre 2022.

66

Conditions d'accès

Les cartes distribuées jusqu'à présent seront utilisables. Les nouvelles demandes se feront directement sur le site :

www.agglopole-provence.fr, rubrique « La déchèterie, allez-y! ». Pour les particuliers, il conviendra d'insérer un justificatif de domicile. Les professionnels devront joindre à la demande une attestation professionnelle (extrait K-Bis ou attestation de la chambre des métiers, ou attestation MSA, etc.).



Les dépôts autorisés en déchèterie

Déchets verts, encombrants, mobilier, bois, cartons, ferrailles, gravats, piles, batteries, cartouches d'encre, capsules à café en aluminium, huiles végétales et huiles de moteur, déchets toxiques des ménages, pneus déjantés, déchets d'équipement électriques et électroniques, radiographies.

VILLAGE EN ACTION



Quelques chiffres

Le taux de valorisation

Le taux de valorisation est le rapport entre les déchets qui sont valorisés (ceux qui ont une seconde vie) de ceux qui ne le sont pas. La quantité de déchets valorisables apportée par les usagers est plus importante que la quantité de non valorisables.

La totalité des déchets inertes (gravats) collectés sur le territoire est valorisée (matériaux recyclés ou remblaiement de carrières), ce qui porte à 84,6% le taux de valorisation sur les 7 déchèteries du territoire.

Toutefois, les gravats étant très denses, la prise en compte des gravats dans le calcul du taux de valorisation « écrase » les autres matériaux et ne permet pas de connaitre la réelle marge de progression de chaque déchèterie.

Le taux de valorisation hors gravats des déchèteries s'élève à 74,0%.

Important

Toutes les déchèteries collectent désormais les meubles et matelas dans le cadre de la filière Eco-Mobilier. Cette catégorie de déchets est dorénavant recyclée ou valorisée sur l'ensemble du territoire du Pays Salonais. Tous les déchets doivent être triés au préalable.

Pour un dépôt en grande quantité : il convient de prendre rendez-vous au préalable avec le service Gestion des déchets (n° tel ci-dessous) qui se chargera d'établir une dérogation spéciale.

Sont interdits le week-end : les véhicules assimilés à des véhicules professionnels (véhicule plateau, fourgonnette). Dans le cas d'une utilisation ménagère et occasionnelle de ce type de véhicule, le particulier doit solliciter une autorisation auprès de la Direction Gestion des Déchets pour accéder au site le week-end.



Pour plus d'informations :

Métropole Aix-Marseille-Provence - Territoire du Pays Salonais

Service Gestion des Déchets : Tél. 04 90 44 77 90



Site internet : www.agglopole-provence.fr, rubrique « Déchèteries »



10ème anniversaire du jumelage avec Garfe

Un week-end festif sous le signe des échanges, des traditions et du partage

La Fare les Oliviers est jumelée avec Garfe, petit village situé dans la Province de Povoa de Lanhoso au Portugal, depuis 2011.

Un peu d'histoire

La cérémonie d'officialisation du jumelage a eu lieu le 16 Octobre 2011 lors de la Fête de l'Olive et du Vin. Présidée par la 1ère adjointe de Garfe, une délégation portugaise s'est déplacée afin d'officialiser les échanges entre les 2 villages. A cette occasion, un rond-point situé l'intersection de la rue du Souvenir français et du chemin des Emeries portant le nom de Garfe a été inauguré.





VILLE DE

FARE LES OLIVIE

10 ans après

À l'occasion du $10^{\text{ème}}$ anniversaire du jumelage portugais, le comité de jumelage La Fare – Coggiola – Garfe, en partenariat avec la mairie, a organisé un week-end consacré à l'amitié franco-portugaise en présence d'une importante délégation venue de Garfe.

En tout, 12 personnes ont fait le déplacement : le maire Paulo Ferreira, le Padre Luis ainsi que plusieurs membres du comité de jumelage et de la paroisse de Garfe.



Depuis 10 ans, de vrais liens d'amitié se sont tissés entre les comités de jumelage des 2 villages ainsi que les élus. Le travail mené par les 2 présidentes des comités de jumelage français et portugais, Alberte Giraud et Maria Docéu Santos, a permis de renforcer ces liens au fil du temps.





Programme du week-end

Un programme de visites a été proposé à la délégation portugaise. Samedi : visite de Saint Chamas : le pont flavien et les troglodytes, du musée du Calisson le Roy René à Aix en Provence en passant par l'Aqueduc de Roquevafour et un repas d'anniversaire en présence des élus, du député Jean-Marc Zulesi et de la conseillère départementale Julie Arias.

Dimanche, après une messe à la chapelle Ste Rosalie et un passage par le rond-point de Garfe inauguré en 2011, la délégation a participé au vide-grenier organisé par l'Association des Commerçants et Artisans de La Fare les Oliviers.

Une amitié précieuse

« Ces moments de partage sont très importants pour faire perdurer l'amitié qui est née entre les villes jumelées, ces échanges de cultures et de traditions sont précieux » tenait à souligner Myriam Seiler, adjointe déléguée à la culture. « Depuis 2011, les liens qui unissent les 2 villages sont toujours aussi forts et des voyages réguliers sont organisés. La joie de se retrouver est toujours sincère ». « Cette fête d'anniversaire a été réussie en partie grâce à l'engagement de la mairie, des bénévoles et des commerçants » se réjouissait Alberte Giraud avant de souligner que le soleil était de la partie, rajoutant au succès du week-end anniversaire.

GARFE

Garfe est une freguesia (paroisse civile) du Portugal, rattachée à la municipalité de Póvoa de Lanhoso. Le village est situé dans le district de Braga au nord de Porto.

Population: 1000 personnes





Villes et Villages Fleuris

La Fare les Oliviers en quête de sa première fleur!

La nouvelle est tombée il y a tout juste quelques jours. La commune a été sélectionnée pour se présenter à la première fleur du prestigieux label de « Villes et Villages Fleuris ».

Cela a été un travail de longue haleine mené par le service des espaces verts et l'équipe municipale. En lice depuis 2017, la Fare les Oliviers a raté le podium de peu à plusieurs reprises lors du passage du jury départemental. Car, pour pouvoir prétendre à une fleur, il fallait obligatoirement terminer 1^{er} du département.

C'est désormais chose faite et la commune a été sélectionnée pour se présenter devant le jury régional en 2022, jury qui attribue les fleurs aux communes méritantes.

À quoi sert ce label?

Il s'agit d'un label qui vise à récompenser les actions menées par les collectivités locales en faveur du cadre de vie. Il a pour vocation de faire connaître et de valoriser les communes qui aménagent leur territoire en privilégiant le bien-être des habitants et l'accueil des visiteurs dans le respect de l'environnement.





Pourquoi demander une fleur?

Depuis 2012, la commune est engagée dans une démarche de gestion différenciée des espaces verts. Une évolution qui a permis de s'éloigner des espaces verts très consommateurs d'eau et de produits chimiques vers une gestion plus respectueuse de l'environnement et de la biodiversité.

Il s'agit d'intégrer les critères de développement durable à l'ensemble des projets d'aménagement des espaces verts : utilisation des espèces adaptés au climat méditerranéen, suppression des gazons au profit des plantes couvre-sol, réduction du nombre de jardinières très consommatrices d'eau, désherbage manuel ... une véritable révolution en termes de gestion des espaces verts !

Obtenir une fleur serait une belle récompense pour les services engagés dans cette démarche qui ont cherché des solutions durables pour les espaces verts de la commune. Des solutions permettant notamment de tendre vers plus d'écologie tout en conservant un cadre de vie agréable dont ce label est un indicateur précieux.

Des entrées de ville plus écologiques

Fini les espaces engazonnés très consommateurs d'eau et gourmands en entretien! Dans le cadre de la requalification de la RD10, les ronds-points de la Pomme de Pin et de l'avenue Montricher avaient déjà été aménagés en jardin sec.

La commune a donc continué sur sa lancée avec 2 nouveaux ouvrages depuis la rentrée. Les ronds-points à l'entrée est du village (Vers Coudoux et Lançon Provence) ont été transformés en réponse aux contraintes climatologiques. Les épisodes de sécheresse étant de plus en plus fréquents, il faut impérativement réduire les espaces nécessitant un arrosage quotidien.

Du côté ouest du village, les bords de route ont également reçu le même traitement cette année depuis l'entrée de ville jusqu'à l'arrêt de bus des Gramenières.

Dans tous ces lieux, les espèces méditerranéennes ont été

privilégiées, agrémentées de quelques éléments minéraux pour structurer les espaces, tout en laissant quelques îlots de verdure.

Le personnel des espaces verts est très largement impliqué dans l'ensemble des projets de transformation des espaces naturels. Depuis la phase de réflexion jusqu'à la mise en œuvre, tout est fait pour favoriser la biodiversité et faire face à l'urgence climatique.







Depuis 2013, la centrale photovoltaïque située dans le quartier des Bons Enfants produit de l'électricité verte. L'agrandissement réalisé cette année permettra de doubler la production annuelle.

Convaincue de l'intérêt de développer les énergies alternatives sur la commune, l'équipe municipale avait à cœur de favoriser l'implantation de la centrale en 2013. Elle a accueilli avec enthousiasme ce nouveau projet d'agrandissement qui permettra non seulement d'augmenter la capacité de production mais aussi de valoriser un terrain non exploité de la zone d'activités des Bons Enfants.

« En 2008, nous avions intégré dans notre programme agenda 2021 le développement d'un parc photovoltaïque sur la commune » a expliqué le maire Olivier Guirou lors de l'inauguration fin octobre. « Les terrains en bordure de route offrent une belle vitrine aux entreprises mais, derrière, c'est beaucoup plus compliqué pour ces espaces réservés en zone d'activité. Le projet d'UEM (producteur et fournisseur d'électricité implanté à Metz) nous a permis de trouver une exploitation utile à ces parcelles ».

Laurent Lajoye, Président d'Energreen (filiale d'UEM), a insisté sur la capacité de l'entreprise à s'adapter aux besoins des collectivités : « Nous espérons convaincre dans cette région d'autres communes, petites et moyennes, de nous confier leurs projets sur des parcelles qui, comme à La Fare les Oliviers, sont à revaloriser. UEM étant une SEM (Société d'Economie Mixte), nous avons des arguments pour entendre les besoins de ces collectivités ».

Une extension moins consommatrice d'espace

Grâce aux progrès technologiques des dernières années, les nouveaux panneaux permettront de doubler la production de la centrale tout en diminuant la surface occupée de 50%. En effet, les 8 736 panneaux mis en service au mois de juin pourront produire 5 570 000 kWh par comparaison avec les 5 900 000 kWh produits par les 18 000 panneaux de la centrale initiale.

Un site préservé

Lors de cette nouvelle phase de travaux, les contraintes particulières du site ont été prises en compte. Des fouilles archéologiques préventives ont permis de révéler quelques vestiges et donc de classer le site en zone à protéger. C'est pour cette raison que les panneaux ne sont pas ancrés dans le sol afin que le site soit préservé pour de futures fouilles archéologiques.

Il est également à noter que l'entretien de cet espace naturel aux portes de la ville est assuré par les moutons d'un berger local.

Quelques chiffres

La centrale photovoltaïque occupe désormais 11 hectares dans le quartier des Bons Enfants. La production annuelle du

parc, raccordé au réseau national d'électricité, passera de 5,57 millions de kWh à 11,47 millions de kWh et pourra satisfaire la consommation électrique annuelle d'environ 2 500 ménages.

Le coût de l'extension s'élève à 4,8 millions d'euros.



Allo rénov'énergie

Un numéro unique pour réduire les dépenses énergétiques des logements.

La Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône lancent « Allo rénov'énergie », le numéro unique de la rénovation énergétique des logements. Grâce à ce nouveau service, les usagers peuvent solliciter gratuitement des conseils et un accompagnement pour diminuer les factures et sauvegarder l'environnement.

Allo rénov'énergie

04 88 60 21 06 (prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Pour plus de renseignements : https://bit.ly/3BnYe1a



Elections 2022

Vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales en vue des élections présidentielles et législatives en 2022 ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- > en ligne sur Service-Public.fr (préparez un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) et un justificatif de domicile de de 3 mois numérisés) ;
- > en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile de de 3 mois, d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- > par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile de de 3 mois, un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 mars 2022 pour les élections présidentielles et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Rappel des dates des élections

Élection présidentielle : 1er tour : 10 avril 2022 - 2ème tour : 24 avril 2022

 $\underline{\text{Élections législatives}}:1^{\text{er}}$ tour :12 juin 2022 - $2^{\text{ème}}$ tour :19 juin 2022



Vote par procuration

Vous serez absent? Vous pouvez voter par procuration.



Il existe 2 formulaires de vote par procuration, le CERFA cartonné et le CERFA accessible sur service-public.fr. Depuis le 6 avril 2021 une télé-procédure a été mise en place et permet d'établir une procuration à partir du lien www.maprocuration.gouv.fr en se connectant avec France Connect.

Une fois la procuration validée, le mandant recevra une référence. Il devra ensuite présenter sa référence et un titre d'identité à une autorité habilitée (Gendarmerie, Police Nationale...) de son choix. Après vérification par l'autorité habilitée, la procuration sera validée et par voie dématérialisée, envoyée sur le portail dédié aux Mairies.

À compter du 1er janvier 2022

Le mandataire pourra être inscrit dans une autre commune que le mandant. Le mandataire devra toujours voter dans le bureau de vote du mandant.

INFOS PRATIQUES

Pré-inscriptions

Scolaires

2022-2023

Enfants nes

en 2019





Les pré-inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2019 auront lieu du lundi 10 janvier au vendredi 4 février 2022.

Pièces à fournir

- Fiche de pré-inscription complétée (un exemplaire par enfant). Document téléchargeable sur le site de la commune ou sur le portail famille.
- Livret de famille
- Justificatif de famille de moins de 3 mois

Vous pouvez déposer vos dossiers sur portail-famille@lafarelesoliviers.fr (attention, le service traitera en priorité les dossiers complets).

Renseignements
04 90 45 46 21
portail-famille@lafarelesoliviers.fr





Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence a engagé par arrêté de Madame la Présidente du 7 juillet 2021, la procédure de modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Fare les Oliviers. Cette modification va permettre de modifier les principes d'aménagement de l'OAP des Trompettes, et de modifier le règlement.

L'enquête publique se déroulera

- du lundi 3 janvier 2022
- au vendredi 4 février 2022 inclus

Consultation du dossier

Le dossier soumis à enquête publique sera consultable :

- Au centre technique municipal de La Fare les Oliviers (250 avenue des Puisatiers)
- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- A la Direction Aménagement du Territoire du Conseil de Territoire (190 rue du Commandant Sibour 13300 Salon de Provence)
- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



Un registre est également mis à disposition sous format numérique sur le lien suivant : www.registre-numerique.fr/modification-9-plu-la-fare-les-oliviers

Retrouvez tous les détails de l'enquête sur le site de la commune : www.lafarelesoliviers.com/enquetes-publiques/







Velaux, Coudoux, La Fare

Métropole Mobilité vous propose « lebus à la demande ». Il fonctionne du lundi au samedi de 6h30 à 20h sur réservation (sauf jours fériés). Lebus à la demande vous permet de vous déplacer entre les arrêts lcibus du secteur ou de rejoindre les lignes régulières du réseau Salon Etang Côte Bleue

Vous pouvez réserver

- En ligne 24/24h www.SalonEtangCotebleue.fr
- Via l'application My Mobi 24/24h (mettre logo)
- Par téléphone entre 6h30 et 20h30 04 42 46 06 66

C'est un service qui s'adapte à vos besoins!

- Pour un déplacement ponctuel (aller et/ou retour). Appelez au moins une heure avant l'heure souhaitée
- Pour un déplacement régulier, réservez une seule fois (pour plusieurs jours, une semaine, un mois ou un trimestre). Les réservations trimestrielles doivent être programmées 15 jours avant le début de la réservation.
- Communiquez l'heure à laquelle vous souhaitez voyager, un horaire vous sera proposé.

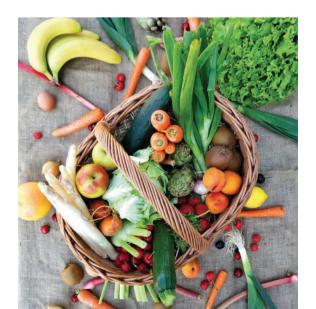
Quel tarif?

Le déplacement s'effectue avec un titre de transport Salon Etang Côte Bleue en cours de validité. Vous pouvez acheter un ticket unité, à bord auprès du conducteur ou au distributeur automatique de titres en Gare Routière de Vitrolles Pierre Plantée mais également par téléphone via l'application Métropole Mobilité.



Pour retrouver toutes les informations sur ce service :

www.salonetangcotebleue.fr/fr/icibus-devient-lebus-a-la-demande/37



Marché du samedi matin - Fêtes de fin d'année

En raison des fêtes de fin d'année, le marché hebdomadaire n'aura pas lieu :

- Samedi 25 décembre
- Samedi 1^{er} janvier

Tous les commerçants vous souhaitent de joyeuses fêtes!

INFOS PRATIQUES



ACCOMPAGNEMENT

Numéro unique: 0 806 000 245

Accompagnement des entreprises dans la sortie de crise

Le Comité Départemental d'action de sortie de crise a mis en place un dispositif en faveur des entreprises de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Les objectifs sont de :

- **DETECTER** les fragilités financières
- ORIENTER les entreprises vers le meilleur dispositif
- PROPOSER à chaque entreprise une solution adaptée à sa situation



Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune https://bit.ly/3opBOcQ

Cérémonie de présentation des vœux

Monsieur le maire et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous convient à la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux le jeudi 6 janvier à 18h au Centre Culturel Jean Bernard (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).





Fermeture des services municipaux pendant les fêtes de fin d'année



Ensemble des services municipaux :

Les vendredis 24 et 31 décembre

Bibliothèque municipale Denise Sicard

Du mercredi 22 décembre au soir au 3 janvier inclus.

Service urbanisme

Du mercredi 29 au vendredi 31 décembre inclus.

Espace Famille

Du vendredi 24 au vendredi 31 décembre inclus.

Portage des repas / foyer Désiré Graziano / service sport, associations, jeunesse

Du lundi 20 au vendredi 31 décembre inclus

État civil

VIE MUNICIPALE

% naissance

FILLES

CHARISSIADIS Carlotta 11/07/2021

LOUBRIAT Tyannah

31/07/2021

BONHOMME Elyna

31/07/2021

COQUET Lucie 10/08/2021 SAVAL Victoria 11/08/2021

DUBOIS Bérénice 17/08/2021

ZANNETTACCI-STEPHAN-OPOLI Maïna 14/09/2021 RODRIGUEZ Lily

19/09/2021

BRESCIANI Jenna

28/09/2021

GAZELLE Livia 01/10/2021 MANFRÉ Luisa 11/10/2021

NAHED Elya 19/10/2021 HOTTIN Madeleine

22/10/2021

GRATIER MARQUISE Aria

04/11/2021

KARBI Noûr 17/11/2021

MARGOUILLET Lyra

21/11/2021

GARCONS

TIECHE Léon 08/07/2021 BARBARA Maël

14/07/2021

KASPRZYK Arthur

18/07/2021

DE CRÉCY Hector

23/07/2021

ENJOLVY BARRA Sandro

29/07/2021

LOPEZ Tony 14/08/2021

LANGLOIS Malone

23/08/2021

KAHLAOUI Iyad

31/08/2021

MOTTIN Jules 05/09/2021

BESSET MICHNIEWSKI

Axel 23/09/2021

SOULI Nessim 05/10/2021

BONET Esteban 19/10/2021

BRAGANTI Saïan

19/10/2021

GILLET Lucas 30/10/2021

LAURENT Théo

12/11/2021

VERGEAU Adam

19/11/2021

LEMPEREUR Aurélien

27/11/2021

ROSSI Sacha 29/11/2021

MIKOLAJCZAK Sylvain

30/11/2021

PACS PACS

ALIAS Franck et DA COSTA Emilie le 19/07/2021 BONET Kévin et TOLARI Aurore le 28/07/2021 RIGAUD Florian et VACARO Lisa le 30/07/2021 MIKOLAJCZAK Damien et OLIVIER Céline le 16/08/2021 WROBLEWSKI Mathieu et AURET Virginie le 17/08/2021 BOUCHERIE Paul et QUASSINO Emilie le 26/08/2021 PLANES Sylvain et WALOCH Shirley le 26/08/2021 LEMPEREUR Grégory et DESMARIES Emilie le 08/09/2021 LEROUX Lionel et BARTHES Marie-charlotte le 10/09/2021 CORVI Myriam et LURIENNE Déborah le 15/09/2021 ROUBAUD Alexandre et DARNIÈRE Christopher le 29/09/2021 BŒUF Mathieu et GONZALES Caroline le 04/10/2021 BRAGANTI Michaël et NARCISSE Pauline le 14/10/2021 LEROY Hugo et MANTELLI Mathilde le 22/10/2021 CAGNANT Michaël et MAGNINO Anaïs le 02/11/2021 MARIOTTI Sébastien et RIVIERE Sabrina le 26/11/2021



DAILLIEZ Frederic et AMBAUD Catherine le 24/07/2021 SEBASTI Guillaume et GARCIA Bérangère le 31/07/2021 BERTRAND Thomas et SAPEDE Mathilde le 14/08/2021 TANGA Remi et VALIN Laure le 27/08/2021 FRANCESCHI Jean-Temir et ROMANO Tiffany le 04/09/2021 BILLAUT Boris-Emmanuel et JEHL Eléonore le 18/09/2021 CANTREL Michaël et MAZON Marina le 25/09/2021



CIANTAR Jocelyne épouse PASTOR le 10/07/2021

SANNA Christian le 10/07/2021

GUYON Jean le 10/07/2021

DI MICOLI Claude le 11/07/2021

MARCH Gérald le 12/07/2021

SOTO José le 12/07/2021

BERTONE Hubert le 15/07/2021

SIBETHAL Hélène veuve COLLINS le 15/07/2021

CHATRY Alain le 15/07/2021

DECOOL Christine épouse DUMETZ le 21/07/2021

LAMARCQ Jacqueline veuve HAQUETTE le 30/07/2021

DUFLEID Alexis le 04/08/2021

TORRE Marie veuve ROBERJOT le 08/08/2021

BERNARD Francette le 08/08/2021

LUZZI Marcel le 10/08/2021

LAURENT Suzanne épouse PALESTRI le 11/08/2021

BIGI Gérard le 12/08/2021

NARBONNE Philippe le 14/08/2021

ANMELLA François le 17/08/2021

FAUCHIER Agnès le 18/08/2021

MEKBOUL Mustapha le 19/08/2021

LUPI Angèle veuve MOOS le 29/08/2021

THOMAS Jean-claude le 03/09/2021

KRIKORIAN Pierre le 10/09/2021

GIOVALE Loetitia épouse PES le 13/09/2021

STROZZINI Lucie veuce HACIK le 14/09/2021

PRATICI Marie veuve CAMPANELLI le 15/09/2021

REY Gilbert le 28/09/2021

MANNELLA Léa le 13/10/2021

BEN HAMOU Philippe le 26/10/2021

MATTEI Marie veuve ORSONI le 13/11/2021

VOGLIMACCI-STEPHANOPOLI Justine épouse DUPEYRON le 26/11/2021

BIGUERIE Raymonde veuve NARDOTTO le 03/12/2021



Tribune de la majorité

Après 2 premières années de mandat très « particulières », l'équipe majoritaire est toujours unie autour de son maire et son programme. C'est dans un esprit de débats et consensus qu'elle voit la programmation et la réalisation des projets, obtenant ainsi le soutien sans faille de l'ensemble des élus de la majorité lors des conseils municipaux,

Visiblement, ce n'est pas vraiment le cas du côté de nos adversaires qui, après une cascade de démissions au lendemain des élections, semblent encore une fois, se désunir.

Sur les 4 élus, on peut ressentir, au regard de leurs divergences notables en conseil municipal, que l'équipe de 4 pourrait devenir 2 « équipes » de 2... Qu'en aurait-il été s'ils avaient gagné les élections ?

La période que nous traversons avec la COVID et ses variants est particulièrement compliquée et nous tenons à mettre en avant, l'excellent travail des services municipaux ainsi que l'implication de leur nouveau directeur Alain Agostini durant ces moments difficiles. Gageons que les années à venir soient meilleures et nous permettent entre autres, de nous retrouver pour des moments festifs et chaleureux. Comme nous l'avons fait cette année autour de notre paella traditionnelle qui, grâce à notre comité de soutien, a réuni plus de 170 personnes.

En attendant de vous retrouver en 2022, l'ensemble des élus de la majorité vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Vous pouvez nous contacter via notre page Facebook : www.facebook.com/LaFareEnsembleavecOlivierGuirou

Les élus de la majorité

Tribune de la minorité



2021 s'achève, une année encore marquée par la Covid,

C'est pourquoi nous espérons que toutes et tous, vous pourrez profiter de ces fêtes de fin d'année, malgré un contexte difficile.

Cette période est un émerveillement pour nos enfants. Quel bonheur de voir leurs yeux briller devant toutes ces illuminations. Quel bonheur de pouvoir prononcer ce mot Noël, alors que certaines personnes bien pensantes demandent que nous le retirions de notre vocabulaire. C'est un devoir, pour tout élu, pour tout citoyen, de veiller à la conservation de nos traditions.

Nous devons féliciter tout particulièrement les bénévoles de toutes les associations, et nos commerçants pour leur participation à la réussite des évènements tels que le téléthon, le vide-grenier, le marché de Noël, témoins de l'envie de faire vivre notre village..

Alors vive Noël, vive nos traditions, et que la fête soit belle!

Hinda Dahman et Gérard Cruz vous souhaitent à toutes et tous un bon bout d'an !

Conseil municipal

du 14 octobre 2021

Décision modificative n° 2 du budget primitif 2021

Adoptée à l'unanimité

Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires - Demande de subvention auprès de l'Etat Adoptée à l'unanimité

Demande de garantie d'emprunt sollicitée par la société UNICIL – Opération Les Jardins du Castellas / VEFA de 3 logements PLS collectifs

Adoptée à l'unanimité

Créations de poste

Adoptée à l'unanimité

Convention de mise à disposition d'un agent de la commune de LA FARE LES OLIVIERS auprès du SIVOM de l'Arc à l'Etang

Adoptée à l'unanimité

Transformations de postes

Adoptée à l'unanimité

Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée n°Z200729COV entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de la Fare les Oliviers pour des opérations relevant de la compétence Eau Pluviale

Adoptée à l'unanimité

Convention d'objectif et de financement – Prestation de service pour ALSH « accueil Adolescent » entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône

Convention d'objectif et de financement – Prestation de service pour ALSH « accueil de loisirs EXTRAS-COLAIRE » entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône

Convention d'objectif et de financement – Prestation de service pour ALSH « accueil de loisirs PERISCO-LAIRE » entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône

Adoptées à l'unanimité

Acquisition amiable par substitution de la SAFER de la parcelle cadastrée section AK n°77 et AK n°78 d'une superficie de 1019m² sise lieudit « La Pomme de Pin »

Adoptée à l'unanimité

Déclassement du domaine public communal, classement dans le domaine privé communal et cession onéreuse de la parcelle AD n°267p1 lot A sise Avenue Vincent de Forbin à Mme Nathalie ROSOLINI

Adoptée à la majorité

Demande de remise gracieuse du régisseur titulaire de la régie de recettes « Occupation du domaine public » pour un déficit de 100 constaté sur sa régie

Adoptée à l'unanimité

Convention Territoriale Globale avec la CAF 13

Convention de Partenariat sur la Coordination Globale 2022-2024 de la CTG

Adoptées à l'unanimité

Approbation de la dissolution pour inactivité du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Touloubre et du reversement du solde de trésorerie du syndicat aux communes membres

Adoptée à l'unanimité

Désignation de deux Gardes Particuliers bénévoles

Adoptée à l'unanimité

Tarifs du Foyer du Troisième Age et du portage des repas

Adoptée à la majorité





Pluvieuse mais heureuse!

Malgré la pluie, les bénévoles d'une vingtaine d'associations se sont mobilisés pour cette édition 2021 du Téléthon. La course « Run for Téléthon » était la grande nouveauté cette année et des coureurs très motivés ont enchaîné les tours toute la journée. A noter la belle performance de Brice Mollaret qui a marché sans s'arrêter de 9h à 17h! De nombreuses associations ont tenu des stands, bravant le mauvais temps pour apporter leur contribution au Téléthon. La commune tient à remercier : le comité de jumelage, le Judo Club Farenc, le Club de Tir du Castellas, le Billard Club Farenc, l'AEPGV, l'AIPE les Parents de la Pomme de Pin, l'ACOPA, l'Association Portugaise, l'US Farenque, l'Amicale des Employés Municipaux, les Rêveuses, ES13, la FCPE, Déclic, La Fare Sport Nature, Bulls Baseball, Sophie Titone, l'Amicale Bouliste Sainte Rosalie, le pôle jeunesse, l'EMMAD et l'OMC.

